

M. Le Président
CCPC
Hôtel de ville
Place du Bicentenaire
59710 Pont-à-Marcq

C.C.P.C.
Enregistrement N°
377.02
25 FEV. 2022

Service aménagement Territorial

REF : CD / RL / IM N°22.168

Pour traitement : M. Boyez F
Pour réponse :
Pour Info :

Saint-Laurent-Blangy,
Le 21 février 2022

Siège administratif

56 avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 Saint Laurent Blangy cedex

SIRET 130 013 543 00025

Tél. : 03 21 60 57 57

Email : contact@npdc.chambagri.fr

Objet : Commune de Phalempin – Modification simplifiée du PLU

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité l'avis de la Chambre d'Agriculture sur le dossier de modification simplifiée du PLU de la commune de Phalempin.

Après analyse du dossier, nous vous informons que ce projet de modification simplifiée n'appelle **pas d'observation particulière** de la part de notre établissement.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

Christian DURLIN



Siège social

299 boulevard de Leeds
59000 Lille

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 130 013 543 00033
APE 9411Z

www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr